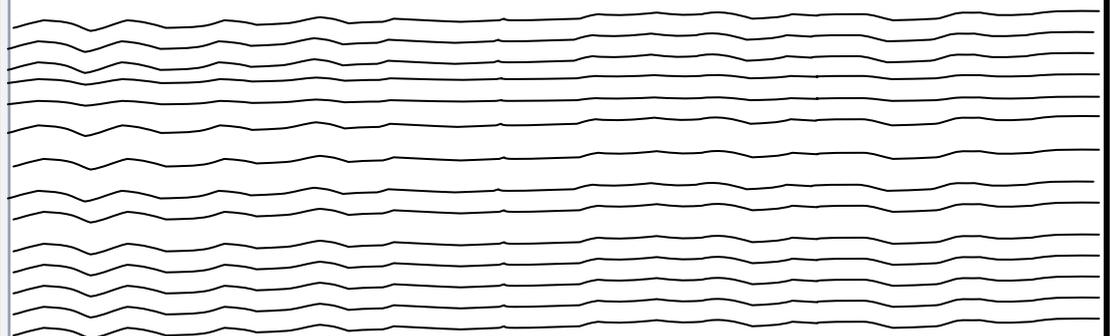
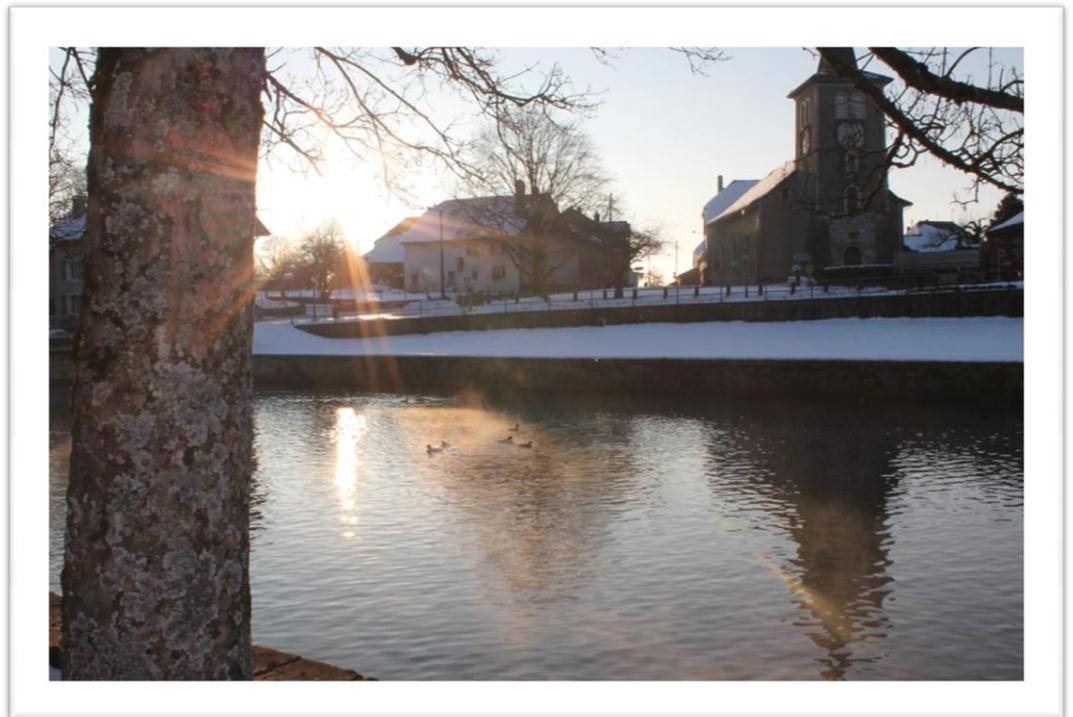




# L'ISLE *Info*



## ***La rubrique de notre Syndique***

*Chers habitantes et habitants de notre commune,*

Revenons sur la vie de notre village et relevons la chance que nous avons de pouvoir compter sur les sociétés locales ainsi que sur les nombreux groupes de bénévoles prêts à s'engager pour organiser festivités et activités diverses tout au long de l'année.

Nous passons ainsi du Nouvel-An au 1<sup>er</sup> août pour terminer par les fêtes de Noël ; activités sportives, culturelles, fête traditionnelle, marchés nous entraînent au fil du temps. Tous ces moments de partage et d'échanges enrichissent notre quotidien et offrent à tout un chacun des espaces de découvertes et de rencontres.

De nouvelles idées sont proposées, des projets naissent et des rêves prennent vie. Nous sommes heureux de voir toutes ces graines qui germent. Notre devoir est de soutenir et d'encourager ces projets afin qu'ils puissent prendre racines et porter leurs fruits. Toutefois ceci ne saurait se faire sans l'aide de nous tous, habitants, acteurs ou spectateurs de la vie de notre commune.

Pour exemple, je citerai le dernier projet soutenu par la municipalité. Il s'agit de celui d'une petite équipe, formée de jeunes passionnés de la région, dont le rêve est de créer un jardin participatif. Elle vous invite à venir découvrir son association et à préparer le terrain pour les premiers semis (voir annonce).

Nous adressons nos remerciements à toutes celles et à tous ceux qui s'engagent pour animer et faire vivre notre village et nos hameaux. Merci pour le temps que vous donnez sans compter, pour votre disponibilité et votre enthousiasme.

Pour rappel, les sociétés locales et les divers groupes d'animation ont la possibilité de se faire connaître, de relater leurs activités et d'annoncer leurs événements dans le « L'Isle info ». N'hésitez donc pas à en profiter !

En vous souhaitant un magnifique printemps,

**Anne-Lise Rime, Syndique**

# CONSEIL COMMUNAL

---

## Séance du Conseil communal

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le

**Jeudi 15 mars 2018, à 20 h 15  
À la salle du conseil au Château de L'Isle**

Les citoyennes et citoyens de la commune de L'Isle sont invités à participer à cette séance dont l'ordre du jour est le suivant :

**En préambule, une délégation du Parc Jura vaudois présentera l'association, ses buts et ses projets.**

### Ordre du jour

1. Statutaire
2. Nomination d'un membre à la Commission des finances
3. Préavis 01/2018 : demande de crédit pour la réfection des toits des citernes de Châtel
4. Préavis 02/2018 : demande de crédit pour la pose de filtres à particules sur le chauffage à distance
5. Communications de la Municipalité
6. Communications du Bureau
7. Propositions individuelles.

# ADMINISTRATION GENERALE

---

## MUNICIPALITE – CONSTITUTION

Composition de la Municipalité pour la législature 2016-2021.

**Mme Anne-Lise Rime, Syndique**

### **Administration générale :**

Aménagement du territoire, archives, autorités, écoles, finances, naturalisation, personnel communal

**M. Jean-Louis Bapst, Vice-Syndic**

### **Sécurité et social :**

Arcam, cultes, PCi, police, santé publique, service du feu, social, tourisme, transports

**M. Claude Rosat, Municipal**

### **Patrimoine :**

Bâtiments, citernes, domaines, énergie, forêts, police des constructions

**M. Steve Baudat, Municipal**

### **Eaux :**

Captages, cours d'eau, culture, eau potable, eaux claires, eaux usées, sociétés locales, step

**M. Eric Hostettler, Municipal**

### **Voirie et espaces verts :**

Conciergerie, éclairage public, gestion des déchets, parcs & promenades, personnel d'exploitation, parc naturel régional Jura vaudois, routes et améliorations foncières



## **Recensement des chiens pour l'impôt 2018**

Les propriétaires de chiens sont informés qu'ils doivent annoncer au Contrôle des habitants,

**jusqu'au 30 mars 2018, au plus tard :**

- a) *Les chiens achetés ou reçus en 2017*
- b) *Les chiens nés en 2017 et restés en leur possession*
- c) *Les chiens morts, vendus ou donnés en 2017*
- d) *Les chiens qui n'ont pas encore été annoncés dans la commune*

Les chiens déjà recensés en 2017 et restés chez le même propriétaire sont inscrits d'office, il n'est donc pas nécessaire de les annoncer à nouveau.

Les propriétaires de chiens qui devront se présenter à l'autorité communale, selon les critères ci-dessus, sont priés d'apporter le passeport ainsi que le document certifiant la mise en place d'une puce électronique permettant l'identification de l'animal.

\*\*\*\*\*

### **Les toutous sur le domaine public : quelques règles à appliquer pour le respect du « Vivre ensemble » !**

Bien que les animaux de compagnie et plus particulièrement les chiens soient les plus fidèles amis de l'homme, il est important que leurs propriétaires respectent quelques règles évidentes, ceci par égard de tous.

Il a été remarqué depuis un certain temps et particulièrement à l'arrivée de l'hiver, que des déjections canines n'étaient pas ramassées par les propriétaires de chiens et ainsi jonchent le sol, malgré l'installation de plusieurs poubelles équipées de distributeurs de sacs à crottes.

Très préoccupée par ce phénomène constaté particulièrement sur les zones récréatives vertes où notamment jouent les enfants, la Municipalité souhaite rappeler aux propriétaires de chiens peu respectueux quelles sont leurs obligations. En outre et bien qu'elle est persuadée que ces agissements s'apparentent pour la plupart du temps à de la négligence non préméditée, la Municipalité souhaite faire appel au bon sens afin de faire cesser ces nuisances. Toutefois, elle se réserve le droit de dénoncer les récalcitrants selon la législation en vigueur.

**Pour rappel, ce que dit le Règlement communal de Police à ce sujet :**

**Extrait article 35 : De la propreté de l'espace public**

« Les personnes accompagnées d'un chien ou d'un autre animal sont tenues de prendre toutes mesures utiles pour empêcher ceux-ci :

1. de souiller tout espace public

Celles et ceux qui ramassent immédiatement les souillures déposées par leur animal dans les lieux susmentionnés ne sont pas punissables.»



\*\*\*\*\*



## **INFO TRAVAUX**

### **Travaux de réaménagement et de sécurisation du carrefour du Grütli :**

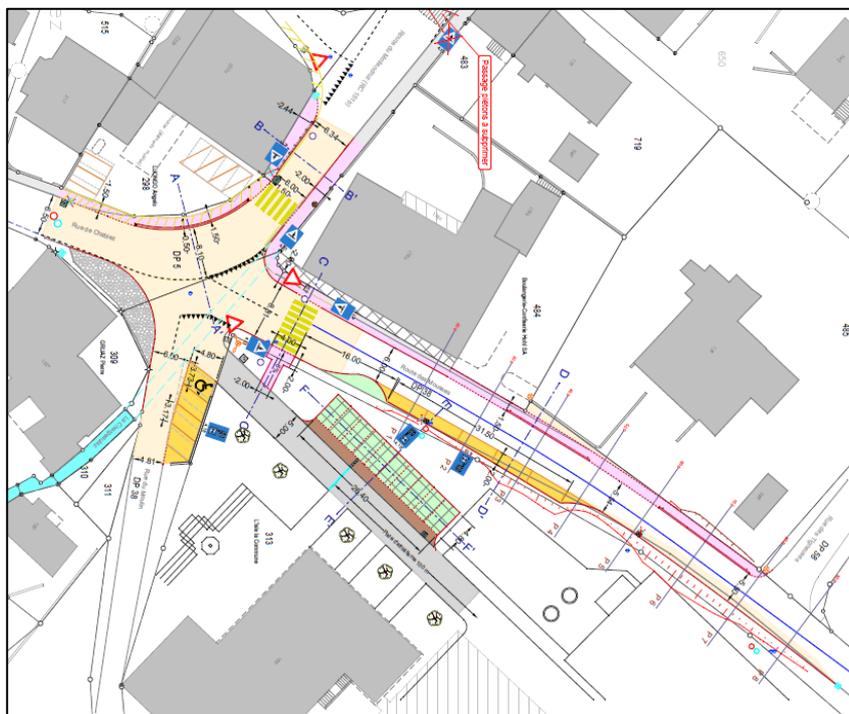
#### **Le projet :**

Après plusieurs années de discussions et de débats, ce projet, présenté par la Municipalité, a été approuvé par le Conseil communal lors de sa séance du 25 octobre dernier. Ainsi il va rentrer dans sa phase d'exécution. Pour rappel les objectifs principaux du projet sont :

- La sécurisation du cheminement piétonnier depuis la rue du Château en direction de la salle polyvalente
- La sécurisation du cheminement piétonnier le long de la route des Mousses en direction du quartier des Tigneuses
- La gestion du trafic automobile et du stationnement aux abords des divers commerces sis aux alentours du carrefour, dont notamment la visibilité de la sortie du parking du Grütli
- La création de places de parc en direction de la salle polyvalente

- La réfection de la chaussée, du marquage au sol et de l'éclairage public sur toute la zone du chantier

Plan de situation :



### Planning des travaux :

Les travaux vont être entrepris début mars et ceci pour une durée de 3 mois. La première étape sera la construction des places de stationnement supplémentaires vers la salle polyvalente, pour, ensuite, se poursuivre sur le contour du Grütli et pour se terminer le long de la route des Mousses.

### Restrictions de circulations :

L'exécution d'un chantier de ce type nécessite la mise en place de restrictions de circulation. Lors de la réalisation des travaux sur la route du Mollendruz, des feux seront installés pour une circulation en alternance. Suivant la nature des travaux, une fermeture au trafic de transit sera probablement nécessaire et des déviations seront aménagées.

Dans tous les cas, la direction des travaux ainsi que l'entreprise qui les réalise feront tout leur possible afin de réduire les nuisances dues à ce chantier. La Municipalité vous remercie pour votre patience et votre compréhension.



## **Demande de naturalisation : nouvelle procédure dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018**

Vous habitez et travaillez en Suisse depuis longtemps, vous vous sentez bien intégré(e) et vous vous considérez comme un(e) citoyen(ne) à part entière ? Débutez maintenant une procédure de [naturalisation dans le Canton de Vaud](#).

Vous êtes l'époux(se) ou l'enfant d'un citoyen suisse ? Débutez maintenant une procédure de [naturalisation fédérale](#).

La naturalisation vous donnera non seulement accès aux droits civiques et politiques, mais aussi l'expression de l'appartenance et de la participation à la communauté helvétique. Votre naturalisation acquise, vous obtenez également le droit de vote et d'éligibilité.

### **Conditions**

Conditions posées par le droit suisse :

- Être titulaire d'un permis d'établissement C
- Avoir séjourné en Suisse 10 ans
- Avoir séjourné 2 ans dans le canton de Vaud dont l'année précédant la demande
- Parler et écrire en français (**certificats A2 écrit/B1 oral**)
- N'avoir perçu aucune aide sociale dans les 3 ans précédant la demande
- S'acquitter de ses impôts
- Ne pas avoir de poursuites et d'actes de défaut de biens récents
- Respecter la sécurité et l'ordre public
- Posséder des connaissances élémentaires en géographie, histoire, sociale et politique de la Suisse, du Canton et au niveau local

### **Circonstances personnelles**

L'autorité cantonale tient compte de manière appropriée de la situation particulière de chaque candidat.

Les personnes qui souffriraient :

- d'un handicap physique, mental ou psychique
- d'une maladie grave ou de longue durée
- de grandes difficultés à apprendre, à lire et à écrire

rendant difficile la réalisation de certaines conditions peuvent signaler ces circonstances personnelles à l'autorité cantonale lors du dépôt de la demande de naturalisation.

*Toutes les informations et formulaires se trouvent sur le site <https://www.vd.ch/themes/vie-privee/population-etrangere/naturalisation/>*

Dans la région, des cours de français sont mis sur pied selon le dépliant qui suit :

## Souhait d'intégration ? Souhait de naturalisation ?

### Besoin de cours de français ?



\*\*\*\*\*

## Informations

Les Communes de Cossonay et de La Sarraz mettent à disposition des habitants migrants et immigrés de toute la région, des **cours de français**. Ces derniers pourront non seulement faciliter l'**intégration** de cette population en Suisse, mais également la préparer aux examens de français en vue de la **naturalisation**.

Les formations sont gérées par la Commune de Cossonay et ont lieu à la salle du Conseil communal, Place du Temple 9, 1304 Cossonay tous les mardis, mercredis et jeudis soirs (selon les niveaux de langue) de 18h30 à 20h30 (sauf vacances scolaires). La responsable des cours est Mme Vivien Johnston.

**Durée** : de janvier à décembre 2018, hors vacances scolaires / 38 semaines.  
**Début des cours** : mardi 9 janvier 2018 à 18h30.  
**Fréquence** : 1 jour par semaine x 2 périodes de 60 minutes, donc 76 heures de cours.  
**Coût** : 380.- pour l'année, soit 5.- pour une heure de cours. (Plus 20.- de frais d'inscription)

Possibilité de paiement échelonné.

#### Inscription et renseignements :

<p><b>Commune de Cossonay</b> Greffes municipal Rue Neuve 1 1304 Cossonay 021 863 22 00 secretariat@cossonay.ch</p>	<p><b>Commune de La Sarraz</b> Greffes municipal Grand-Rue 1 1315 La Sarraz 021 866 02 20 commune@lasarraz.ch</p>
---	---

**Renseignements complémentaires :**  
Madame Johnston : 076 365 25 65

### Administration de La Coudre : location du refuge



Afin de passer un moment convivial, l'Administration de La Coudre met à votre disposition le refuge du hameau. D'une capacité d'environ 15 personnes, ce refuge se situe en lisière de forêt et jouit, par beau temps, d'une magnifique vue sur les Alpes.

Ce lieu authentique, qui ne dispose pas de sanitaire et d'eau potable, est accessible en voiture.

Prix de la location : CHF 30.00 par jour.

**Renseignements et réservations auprès de Madame Schafroth, tél : 079 779 14 59**

Noël villageois du 19 décembre 2017



## 90 ans de Madame Marie Courvoisier



Le 29 janvier 2018, la Municipalité a eu le plaisir de fêter Mme Courvoisier, habitante des Toches, pour ses 90 printemps.

\*\*\*\*\*

### Administration communale

La Municipalité a le plaisir d'annoncer l'engagement d'une nouvelle préposée au contrôle des habitants en la personne de Mme Myriam Schär. Son temps de travail sera de 40%.

### Conciergerie

Suite à l'annonce parue dans le journal L'Isle info de décembre, quelques candidats se sont annoncés pour le poste d'aide-concierge. La Municipalité a choisi la candidature de Mme Paulina Schaer, comme aide-concierge.

\*\*\*\*\*

### Vert un monde : journée d'introduction du 17 mars 2018

Oyez! Oyez!

Nobles Seigneurs, messires, guerroies et gentes dames.

Préparez vos plus belles parures de jardin, et que le glas soit sonné !

Fraîchement créée par des jeunes de notre noble cité, l'association Vert un monde a l'honneur de vous convier à sa première journée de labeur dans les jardins de notre magnifique bastille, le **17ème jour du mois de mars à la première heure de l'après-midi**. Outre l'opportunité de mettre la main à la pâte, des victuailles et autres élixirs vous seront offerts, et nous en profiterons pour vous faire part de notre projet.

Nous vous attendons de pied ferme accompagné de votre pioche et de votre bonne humeur !

L'association Vert un monde



Lieu de rendez-vous pour la journée découverte du jardin participatif

\*\*\*\*\*

## Cartes journalières CFF (Flexi-Card)



Les communes d'Apples, Ballens, Berolle, Bière, Bussy-Chardonney, Clarmont, L'Isle, Mollens, Montricher, Pampigny, Reverolle, Sévery et Vaux-sur-Morges ont le plaisir de mettre à disposition **4 abonnements généraux CFF** composés de 365 cartes journalières.

Une carte journalière permet de voyager en 2ème classe pendant toute la journée de validité (et jusqu'au dernier train de la journée même après 00h00), sur l'ensemble du réseau suisse des CFF, y compris la plupart des réseaux de transports publics.

- **A qui s'adresse cette démarche**

Cette démarche s'adresse aux personnes **domiciliées** dans les communes d'Apples, Ballens, Berolle, Bière, Bussy-Chardonney, Clarmont, L'Isle, Mollens, Montricher, Pampigny, Reverolle, Sévery et Vaux-sur-Morges.

➤ **Quels sont les tarifs et conditions pour obtenir la carte journalière**

- La carte journalière CFF coûte **CHF 40.-**
- Il est possible d'acheter 4 **cartes CFF par ménage** pour la même date.
- Après paiement, les cartes journalières CFF ne sont **ni remplacées, ni remboursées**.

➤ **Où et comment obtenir une carte journalière**

- L'achat d'une carte journalière se fait directement **au guichet de l'administration communale d'Apples**.
- Il est également possible de commander la carte journalière au moyen du [formulaire de commande](#), et de la recevoir directement par courrier postal, moyennant paiement à l'avance.
- La réservation peut également se faire par téléphone ou par email à [greffe@apples.ch](mailto:greffe@apples.ch).

## Chasseurs en 1896



*On écrit de La Coudre à la Tribune :*

*« Les biches lâchées par les soins de la « Diana » dans les forêts de Pampigny et de L'Isle font la joie des Nemrods<sup>1</sup> de la contrée. Quel beau coup de fusil, en effet, que celui qui abattra l'une de ces nobles pièces de gibier ! Avec quel entrain on sonnera l'hallali ! Quelle rentrée glorieuse au foyer... »*

*Le correspondant oublie un léger détail. En novembre 1895, le Grand Conseil a voté un décret dont les deux premiers articles sont ainsi conçus :*

*« Afin de permettre les essais de réacclimatation qui vont être tentés, la chasse au cerf est interdite sur tout le territoire du canton pendant une période de six années, soit jusqu'à la fin 1901.*

*Toute contravention à cette défense de chasser sera punie d'une amende de 500 francs et de la privation du droit de chasse jusqu'au paiement de l'amende. »*

*(Texte : Gazette de Lausanne du 13.08.1896)*

---

<sup>1</sup> *Passionnés de chasse*



## **Paysannes Vaudoises**

Bientôt le Printemps !

Citoyennes et citoyens de L'Isle sortez vos bacs à fleurs et vos râteaux !

Les paysannes de L'Isle et environs vous annoncent leurs ventes de plantons, fleurs et légumes pour le **samedi 5 mai 2018 dès 9 h 00** à la grande salle de L'Isle.

Si vous n'avez pas de jardin, pas de problème un large choix de pâtisseries et canapés vous y attend et le café est toujours offert !

Venez nombreux, nous vous recevrons avec plaisir !

La Présidente Ida Guignard

\*\*\*\*\*

## **Société de Jeunesse de L'Isle**

Avis à la jeune population !

Tu vas finir l'école cette année et tu auras 16 ans révolus ! Tu as envie de faire la fête avec un bon groupe d'amis et d'organiser de temps à autre des petites manifestations ?

Alors tu es le / la bienvenu(e) dans la société de Jeunesse de L'Isle !

La prochaine assemblée, où tu pourras te présenter, se déroulera dans le courant du mois de juin ou septembre. Mais n'hésites pas à déjà te renseigner ou même t'inscrire auprès du président, Etienne Keller au 078/684.84.90

Nous nous ferons un plaisir de t'accueillir !

\*\*\*\*\*

## **EXPOSITION DE FABIEN BALLIF AU CHÂTEAU DE L'ISLE**

Monsieur Fabien Ballif, de son nom d'artiste, Fabal, est un peintre de la région. En effet, il habite et travaille à Ferreyres.

Après une carrière de sportif d'élite et d'employé de commerce, il se tourne vers le théâtre. Depuis environ dix ans, il a repris la création picturale qu'il aimait pratiquer dans son enfance déjà, en parallèle à un travail de masseur.

Artiste autodidacte, il a exploré le pastel, le crayon, le collage et l'acrylique. Et finalement, il choisit de s'exprimer grâce à cette dernière technique qui correspond le mieux à son rythme rapide et à sa manière de construire l'espace.

Peindre est pour lui une façon de raconter, de mettre en évidence. Il a besoin que sa peinture fasse sens et qu'elle porte le sceau de la profondeur. Il est aussi très inspiré par l'ombre et la lumière.

Il a déjà participé à une dizaine d'expositions individuelles ou collectives et c'est un vrai plaisir pour Ach'Isle d'accueillir cet artiste talentueux au grand salon du château de L'Isle pour la première exposition de la saison.

## Au Château de L'Isle



Fabal [Fabien Ballif]

« Terrestres »

Vernissage le vendredi 4 mai 2018 à 18h



Du 5 au 13 mai 2018 de 14h à 18h30  
Ouvert les 5 et 6 et du 10 au 13 mai

Présence de l'artiste, sauf le 10 mai

# Méca Parade

## Samedi 26 mai 2018 - Château de L'Isle

Une journée sous le charme des anciennes mécaniques.

Après une première édition en 2016 au bord du Lac de Joux, les organisateurs de La Méca Parade, Roland Kolly et Grégoire Villard, accueilleront les autos et motos anciennes dans les jardins du château de L'Isle samedi 26 mai 2018.

Dès 11h00, après un parcours routier dont le départ se situe au bord du lac à Nyon, les premiers équipages installeront leurs véhicules pour la journée devant le château. Après l'apéritif officiel, le repas leur sera servi sous la cantine montée pour l'occasion.

A 14 heures débutera le moment fort de la journée, **le concours d'élégance**. Les véhicules et leurs équipages, pour beaucoup en habits d'époques, défileront tour à tour devant le jury. Répartis en 5 catégories, les participants seront jugés principalement sur la présentation de l'ensemble formé par le véhicule et ses occupants. La remise des coupes aux heureux gagnants clôturera cette grande journée dédiée à la belle mécanique et l'esthétisme.

L'accès est libre à tous les spectateurs. Deux stands dont un tenu par la Jeunesse proposeront hamburgers, saucisses ainsi que différentes boissons. Ils trouveront aussi un stand où ils pourront déguster la fameuse bière valaisanne 7 Peaks. Un bar à champagne complétera l'offre.

Les organisateurs attendent tout au long de cette belle journée pas moins de 100 participants pour le plaisir d'un nombreux public.



Les organisateurs

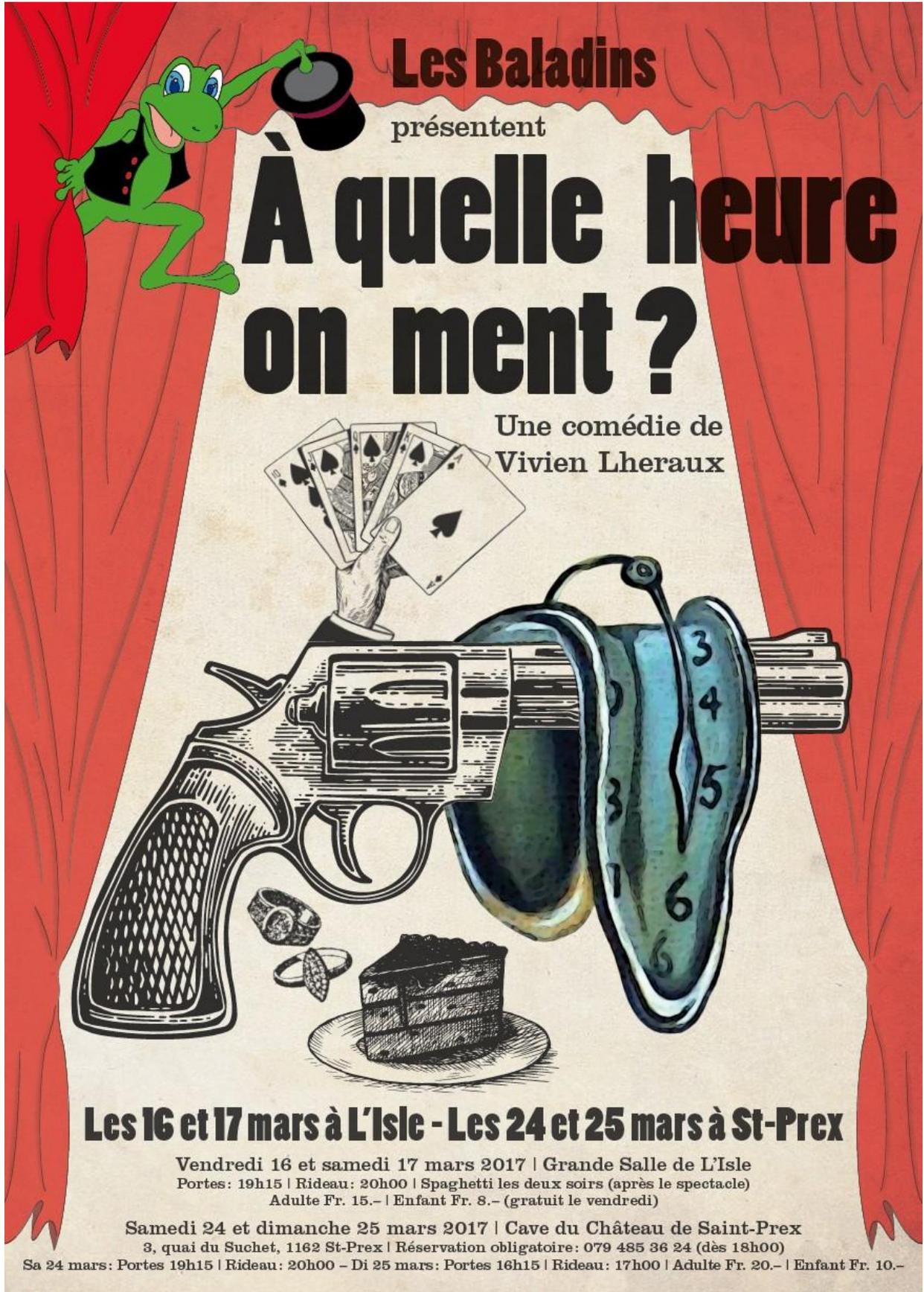
A gauche Roland Kolly et à droite  
Grégoire Villard

## AGENDA DES MANIFESTATIONS

- |                  |   |
|------------------|---|
| 15 mars 2018     | Automne d'Or : repas puis animation par Dagobert à 11h30 à la salle de paroisse |
| 17 mars 2018     | Jardilisle : la taille des rosiers par Mme Isabelle Erne                        |
| 22 avril 2018    | Jardilisle : printemps dans mon jardin à Bussy-Chardonney                       |
| 5 mai 2018       | Vente de plantons, fleurs et légumes par les Paysannes vaudoises                |
| 5 au 13 mai 2018 | Achisle : exposition Fabal  |
| 9 juin 2018      | Jardilisle : visite Les Grangettes à Noville                                    |

\*\*\*\*\*

Prochaine parution du L'Isle info juin 2018

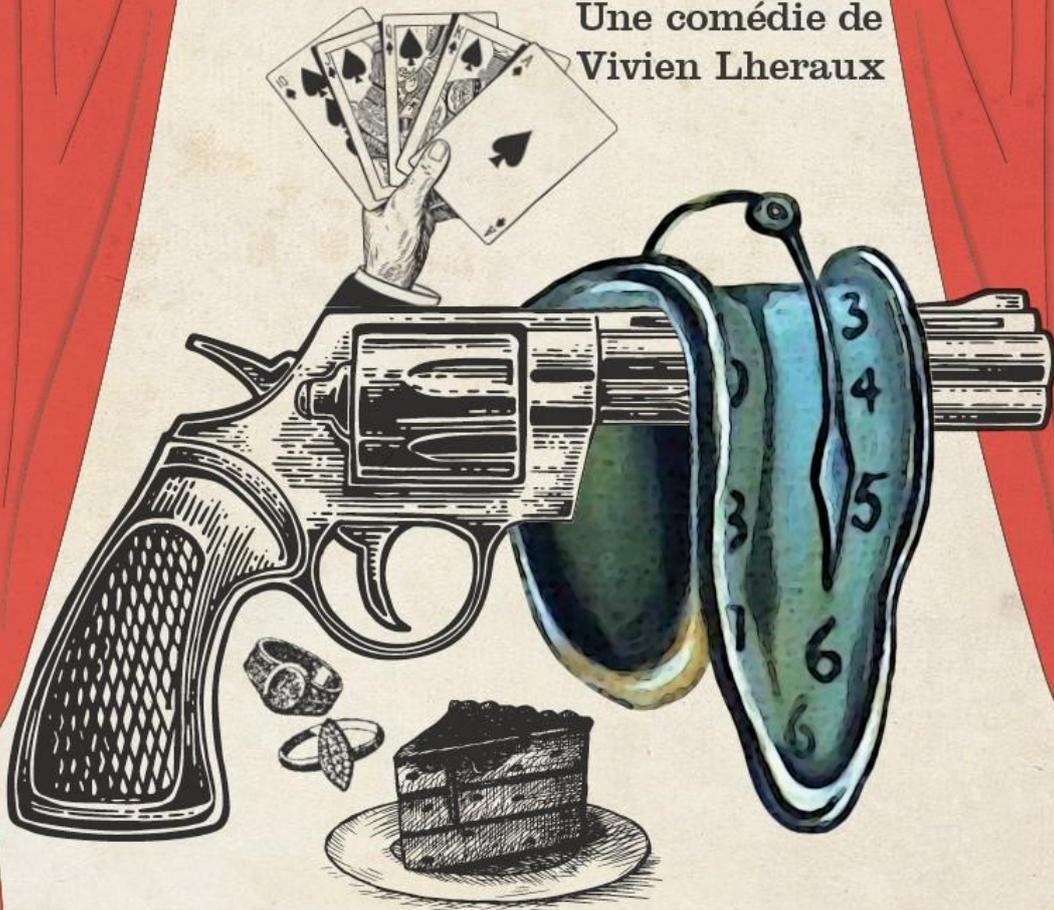


**Les Baladins**

présentent

# À quelle heure on ment ?

Une comédie de  
Vivien Lheraux



**Les 16 et 17 mars à L'Isle - Les 24 et 25 mars à St-Prex**

Vendredi 16 et samedi 17 mars 2017 | Grande Salle de L'Isle  
Portes: 19h15 | Rideau: 20h00 | Spaghetti les deux soirs (après le spectacle)  
Adulte Fr. 15.- | Enfant Fr. 8.- (gratuit le vendredi)

Samedi 24 et dimanche 25 mars 2017 | Cave du Château de Saint-Prex  
3, quai du Suchet, 1162 St-Prex | Réservation obligatoire: 079 485 36 24 (dès 18h00)

Sa 24 mars: Portes 19h15 | Rideau: 20h00 - Di 25 mars: Portes 16h15 | Rideau: 17h00 | Adulte Fr. 20.- | Enfant Fr. 10.-

## NUMEROS UTILES

### Services

Administration communale	021 864 40 70
Police	117
Feu	118
Ambulance	144
Empoisonnements	145
La Main Tendue	143
Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes	147
Rega	1414
Agence d'assurances sociales	021 804 98 70
Cartes CFF, Apples	021 800 90 20
Centre de biométrie, passeports	0800 01 1291
ECA	058 721 24 20
Etablissement scolaire	021 557 85 75
Etat civil	021 557 07 07
Garde forestier, Guy Monnier	079 353 31 24
Garde pêche, Alexandre Cavin	079 237 42 70
Gendarmerie de Cossonay	021 557 82 21
Hôpital de Morges	021 804 22 11
Hôpital de St-Loup	021 866 51 11
Inspecteur forestier, Jan-Matti Keller	079 704 29 31
Justice de paix	021 557 94 00
Médecin au village	021 864 58 62
Office des poursuites	021 557 90 46
Office d'impôt du district	021 557 93 00
ORP, chômage	021 557 92 00
Préfecture de Morges	021 557 91 25
Registre foncier	021 557 18 35